



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4826 - JEUDI 29 AOÛT 2024

FIAC

Les artisans se donnent rendez-vous dans deux ans

La deuxième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) a fermé ses portes hier à Brazzaville. « *La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives* » a été le thème de cette rencontre qui a duré deux semaines. « *La Fiac, c'est 75 818 visiteurs ; un chiffre d'affaires de 205 millions FCFA ; 202 stands ; 29 pays représentés. Un taux de satisfaction de plus de 55,8%, selon les sondages recueillis auprès des artisans et visiteurs* », a fait savoir la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo.



Page 16

Les artisans ayant remporté les prix en compagnie des membres du gouvernement/Adiac

ARTS SCÉNIQUES

Un appui à la mobilité artistique pour le groupe «Cie N'zonzi»



Le conteur congolais Jules Ferry Moussoki Mitchum, directeur de la Cie N'zonzi/DR

Parmi les bénéficiaires du Fonds d'appui à la mobilité artistique du Marché des arts du

spectacle africain d'Abidjan 2024, figure le groupe congolais «Cie N'zonzi». Ce fonds, financé par l'Institut français de Paris, soutient la mobilité des artistes africains et permet à ceux qui sont sélectionnés de présenter leurs créations sur diverses scènes à travers le monde.

Page 13

ENVIRONNEMENT

Renforcer la transparence sur les émissions de gaz à effet de serre

Les experts des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale échangent leurs expériences à Brazzaville sur la projection des émissions de gaz à effet de serre et l'élaboration des rapports biennaux de transparence en la matière. « *Les contributions déterminées au niveau national ne visent pas seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à servir de modèles pour propulser nos économies et promouvoir une meilleure santé humaine* », a indiqué la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault.

Page 2



Les participants à l'ouverture de l'atelier régional/Adiac

JEUX PARALYMPIQUES PARIS 2024

Deux athlètes congolais en compétition

Nathalie Mireille Nganga et Grâce Emmanuel Mouambako défendront les couleurs du Congo en athlétisme au 100 m plat et au lancer du disque et du javelot au cours des 17es Jeux paralympiques qui se disputent à Paris, en France, du 28 août au 8 septembre.



Éditorial

Donner plus

Page 2

ÉDITORIAL

Donner plus

Le tirage au sort de la prochaine Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025 a placé le Congo dans le groupe K avec l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Briser enfin le plafond de verre d'une qualification à la phase finale qui fuit le Congo voici bientôt dix longues années, tel est le souhait des Congolais lassés de ce long passage à vide des Diables rouges.

La théorie selon laquelle on apprend peu par la victoire, mais beaucoup par la défaite tarde à produire ses effets. Le chemin vers la qualification ne sera pas si simple comme on le croit mais plein d'embûches. Et les retrouvailles entre le Congo et son ancien sélectionneur, le Belge Paul Put, devenu l'actuel coach de l'Ouganda, alimentent déjà les conversations surtout après la débâcle des Congolais face aux Marocains lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Les performances actuelles de l'équipe nationale, notre bien commun inquiètent. Ce qui est vrai lorsqu'on s'unit, on peut aller au-delà de nos faiblesses. Car le renouveau du football ne peut s'envisager que dans un esprit où tous les acteurs regardent dans la même direction. On réussit à réaliser en effet une œuvre de grande envergure grâce aux efforts individuels et collectifs. C'est ainsi que des changements dans la préparation de l'équipe nationale s'imposent pour lui permettre de franchir un palier.

Aux joueurs de donner le maximum de ce qu'ils peuvent physiquement, mentalement et techniquement. Il leur faut surtout être ambitieux, offensifs et créatifs. Ce n'est qu'au prix d'efforts conjugués qu'ils pourront effacer les contre-performances. La réussite passera aussi par la volonté du ministère des Sports et de la Fédération congolaise de football à se surpasser et harmoniser leurs vues sinon les mêmes causes produiront les mêmes effets. C'est en associant nos forces que l'on peut vaincre.

Les Dépêches de Brazzaville

BASSIN DU CONGO

Renforcer la transparence des données forestières

Les pays de la sous-région doivent publier régulièrement les données relatives à leurs émissions et absorptions de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris. Les experts africains sont réunis à ce sujet, depuis le 27 août à Brazzaville, pour essayer de partager des expériences sur l'élaboration des rapports biennaux de transparence (BTR) en prélude à la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan.

La connaissance des meilleures pratiques permet aux États de partager les informations internes sur l'action climatique et leurs progrès accomplis dans la réalisation des Contributions déterminées au niveau national (CDN), en y ajoutant les données sur la foresterie, l'agriculture, l'énergie, les déchets et les procédés industriels. Au total, cinquante cadres des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) échangent leurs expériences sur le suivi des CDN, la projection des émissions de gaz à effet de serre et le soutien à la préparation des BTR.

Cette rencontre de quatre jours vise à outiller les experts nationaux en matière de suivi des CDN et d'élaboration de projection des émissions de gaz à effet de serre en Afrique centrale. Il s'agit de partager l'expérience du processus de préparation du BTR, d'identifier les lacunes afin de trouver un moyen d'aider les pays avant la date de soumission des rapports en novembre prochain. Un appui technique sera fourni, d'après l'expert ouisien, Richemonde Assié, en vue de soutenir le bassin du Congo dans la préparation des rapports 2024.

Les participants vont, en outre, échanger autour des méthodologies et outils de traitement de l'information pour produire des projections d'émissions de gaz à effet de serre. Cette session devrait leur permettre d'approfondir



Les participants à l'ouverture de l'atelier régional/Adiac

les discussions relatives aux exercices de suivi et de reportage des CDN, de renforcer la confiance des pays concernés pour qu'ils soumettent leur BTR dans les délais, y compris d'explorer les opportunités d'appui dans le cadre de la préparation des nouveaux documents stratégiques tels que les CDN.

Evoquant l'engagement à maintenir la température mondiale en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, la ministre du Développement durable, Arlette Soudan Nonault, a appelé les partenaires à soutenir les efforts des pays du bassin du Congo. « Les CDN ne visent pas seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à servir de modèles puissants pour propulser

nos économies et promouvoir une meilleure santé humaine et une amélioration du niveau de vie de nos concitoyens », a-t-elle déclaré.

En rappel, la diffusion des BTR est l'une des exigences l'Accord de Paris que les États membres de la CEEAC se sont engagés à mettre en œuvre. Ce genre de rencontre aide la sous-région, confrontée à de nombreux défis, à parvenir à un minimum de transparence en matière d'action climatique. Les résultats des différentes études ont été utilisés pour guider le développement d'un plan d'action à court et moyen termes pour le hub régional pour la transparence de l'action climatique.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

De nouveaux palmiers à base de l'énergie solaire

Le Dr Maurice Itous Ibara, chercheur congolais, a initié un projet portant sur les nouvelles technologies de l'agriculture solaire (NTAS). Ce projet qui vise à lutter contre le changement climatique au Congo a été présenté au cours d'une conférence-débat portant sur le thème « Afforestation solaire » devant les enseignants et étudiants de l'Académie des sciences et des arts du Congo (Asac).

Parmi les grands fléaux qui minent l'humanité, il y a le déclin de la biodiversité, les famines endémiques, surtout le réchauffement climatique qui constitue un défi majeur pour la science. Plus de la moitié de la population mondiale est confrontée à une malnutrition généralisée et à des décès liés à la faim, particulièrement dans les pays africains. Multiplier des méthodes ou procéder pour résoudre les problèmes liés à la modernisation de l'agriculture est une panacée mondiale.

A cet effet, le Dr Maurice Itous Ibara a inventé un nouveau procédé, la NTAS, qui permet de produire les plantes forestières et fruitières à base de l'énergie solaire, comme l'arachide, le maïs, le safoutier, l'oignon, la banane, l'avocatier, le papayer, le manioc, etc. La solution peut désormais passer par les laboratoires d'énergies renouvelables. A travers ce projet, le Dr Maurice Itous Ibara a mis à la disposition des étudiants et chercheurs scientifiques une solution adéquate pour pallier les problématiques du climat via le projet : nouveaux palmiers de l'agriculture solaire. « L'agriculture solaire, c'est une agriculture où les plantes sont fabriquées à base de l'énergie solaire liquéfiée. Avec le réchauffement climatique, un jour, de la même manière que nous avons déjà perdu certains animaux qui deviennent des espèces rares,

on pourra aussi avoir des espèces rares pour les plantes. L'énergie solaire est là disponible pour fabriquer les plantes. Pour régler le climat selon notre thèse, il faut créer le nouvel environnement », a-t-il expliqué. Les NTAS se veulent être également un apport pour booster le secteur agricole du pays, comme l'indique le Dr Maurice Itous Ibara. « Le Congo n'arrive pas à démarrer sur l'agriculture. Mais avec l'agriculture solaire, quand nous faisons la mise en terre de l'énergie solaire liée au palmier, au huitième mois, nous avons les palmiers. Et en une année, ces palmiers commencent à produire les noix », a poursuivi le chercheur.

L'énergie solaire en moins de deux ans de maternité palmérienne

Le Dr Maurice Itous Ibara pense que, généralement après une année de pépinière et trois ans de croissance à quatre ans, un palmier peut commencer à produire des noix de palme. Les palmiers synthétisés à base de l'énergie solaire donnent les noix en moins de deux ans, disons à très bas âge. A la suite de la fabrication de l'énergie solaire au laboratoire à compter du premier jour de la mise en terre de cette énergie solaire palmérienne, il faut compter deux cents jours, autrement dit huit à neuf mois pour que la pé-



Les noix de palme à base de l'énergie solaire liquéfiée/DR

pinère germe. Mais une graine de noix de palme donne un palmier d'environ un mètre de haut en quatre ou cinq ans pour une croissance annuelle d'environ quinze à trente cm. L'énergie solaire en palmier commence à donner les palmiers en moins de deux ans de maternité palmérienne.

Outre cela, l'espérance de vie d'un palmier ordinaire est d'un

siècle pour une taille de vingt mètres environ. Les palmiers à base de l'énergie solaire ont, quant à eux, une espérance de vie de deux siècles et demi pour des palmiers à photosynthèse et de vingt-sept siècles (2700 ans) pour des palmiers à grande capacité d'oxygène ou renouvelables (respirant comme l'homme). Une palmeraie de la dimension d'un hec-

taire compte souvent un nombre de 143 pieds de palmiers. Il faut souvent commander 200 graines germées y compris les produits fertilisants le sol qui représentent une charge importante dans les coûts financiers. Un seul bidon d'énergie solaire destinée à fabriquer les palmiers produit du coût un gisement de 418 palmiers soit le triple d'un hectare, autrement dit un seul bidon de 25 litres d'énergie solaire produit la valeur d'une palmeraie de trois hectares de palmiers solaires. La production de palmiers solaires n'a pas un problème d'engrais fertilisant, étant donné que l'énergie solaire constitue l'engrais le plus puissant de la planète Terre. « Avec cette même méthode scientifique ou ce même procédé dit à magnons, nous pouvons fabriquer toutes les ressources naturelles non renouvelables que renouvelables : les gisements de pétroles, de mines, d'huiles, de gaz, de bitumes... à base de l'énergie solaire en dehors du cas des végétaux », a souligné le chercheur.

Pour Jean Baptiste Moukassa, étudiant à l'Asac, l'initiative du chercheur congolais de transformer l'énergie solaire pour lutter contre ce fléau mondial qui est le changement climatique est très grandiose car, estime-t-il, ces palmiers qui sont des plantes à énergies solaires renouvelables mettront autant d'années.

Bruno Zéphirin Okokana

ENTREPRENEURIAT

1000 jeunes congolais seront accompagnés

L'homme d'affaires et président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, était face à la presse le 27 août pour expliquer l'idée de son projet éponyme destiné à éclore 1000 entreprises pour 5000 emplois. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur l'ensemble du pays durant les cinq prochaines années.

Le principal défi que le promoteur du projet « Génération Paul Obambi » entend relever pour concrétiser l'initiative est celui de trouver le meilleur mécanisme de mobilisation de financement. Il compte sur son réseau de partenaires, avec l'arrivée du Fonds de solidarité africain, ainsi que sur les établissements de crédit pour pouvoir accompagner les jeunes entrepreneurs. « Nous allons fournir notre dernière énergie pour le succès de cette initiative. Nous allons accompagner à travers la formation et l'appui financier, mais surtout assurer le contrôle de l'entreprise », a indiqué Paul Obambi.



11

Paul Obambi face à la presse/Adiac

a ensuite expliqué le bien-fondé de l'initiative dont l'objectif est de créer 5000 emplois par le biais de 1000 nouvelles entreprises lancées par des jeunes. Il s'agira de les former à l'entrepreneuriat, de fournir du mentorat et de stimuler l'innovation. Lancé le 12 août, le projet d'accompagnement est accessible à tout jeune, une équipe de sensibilisation devrait être déployée sur le terrain dans certaines localités-clés du pays.

L'homme d'affaires congolais veut inspirer les jeunes pour les encourager à entreprendre dans les filières porteuses telles l'agro-industrie, le numérique. Son projet va se réaliser autour

de trois composantes : la formation au moyen des ateliers, le mentorat et l'accompagnement sur la création d'entreprise, la gestion financière, le marketing, le mentorat et accompagnement ; le financement en facilitant l'accès à des subventions, prêts et la fourniture des espaces de coworking, des outils numériques et autres équipements. « Seuls les projets viables et bancables seront retenus », a-t-il ajouté.

Paul Obambi a également promis de plaider auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration du climat des affaires, la réduction de la pression fiscale et l'accès au crédit pour les jeunes entrepreneurs.

Fiacre Kombo

FUSION-ABSORPTION PAR LA SOCIÉTÉ

« BGFIBank Congo » S.A. (Société absorbante)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 50.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville,
Brazzaville, B.P. 14579 (République du Congo)
RCCM : CG-BZV-01-2003-B14-00035

DE LA SOCIÉTÉ

« ADIC » S.A. (Société absorbée)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 11.860.000.000 Francs CFA
Siège social : avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville
(République du Congo)
RCCM : CG-BZV-01-2011-B14-00007

Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 20 août 2024 entre la BGFIBank Congo S.A (société absorbante) d'une part et ADIC S.A (société absorbée) d'autre part, déposé au rang des minutes de Maître Gervel Éric Mexan BIMBENI, notaire à Brazzaville, enregistré à la recette des impôts de Brazzaville-plaine, le 26 août 2024 sous folio 156/12 numéro 6976, il a été établi le projet de fusion tel que arrêté par les conseils d'administration successifs, savoir :

• Conseil d'administration du 10 août 2024 concernant la BGFIBank Congo SA dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes de Maître Gervel Éric BIMBENI, notaire à Brazzaville enregistré le 26 août 2025 à la recette des impôts de Brazzaville-plaine folio 156/17 numéro 6981, déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville le 27 août 2024 sous le numéro de dépôt CG-BZV-01-2024-D-00708.

• Concernant la société ADIC S.A, réunion du conseil d'administration du 7 août 2024, dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes de Maître Gervel Éric BIMBENI, notaire à Brazzaville, enregistré le 26 août 2024 à la recette des impôts de Brazzaville-plaine sous folio 156/10 numéro 6974, déposé au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville le 27 août 2024 sous le numéro de dépôt CG-BZV-01-2024-D-00709.

Il a été annexé à ce projet de traité de fusion les actes suivants :

- les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023.
- les marques et brevets transmis (néant).
- les biens immobiliers.
- les titres de participation (néant).
- les engagements hors bilan compartiment non bancaire (néant).

Une copie authentique de ce projet de traité de fusion a été déposée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville le 27 août 2024 sous les références CG-BZV-01-2024-D-00712 pour la BGFIBank Congo S.A (société absorbante) et CG-BZV-01-2024-D-00713 pour ADIC S.A (société absorbée). Les conditions de la réalisation de cette opération de fusion ont été stipulées dans le projet de traité de fusion comme suit :

1. Approbation par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BGFIBank Congo S.A du projet de fusion.
2. Accord préalable de la commission bancaire de l'Afrique centrale en sigle COBAC, conformément aux dispositions du règlement COBACR-2016/02 relatif aux modifications de situation dans les établissements bancaires.

Enfin il a été arrêté et convenu entre les

parties que la fusion objet du projet de traité prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que toutes les opérations réalisées par ADIC S.A (société absorbée) entre cette date et la date définitive de réalisation de la fusion seront réputées être faites au profit ou à la charge de la BGFIBank Congo S.A (société absorbante) et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 682 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et au GIE portant traité OHADA, un droit d'opposition à ce projet de fusion est ouvert pour un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.

Pour Avis
Me Gervel Éric BIMBENI
Notaire

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

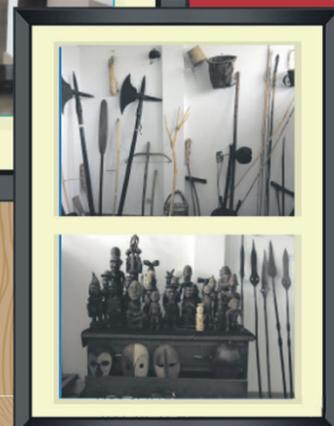
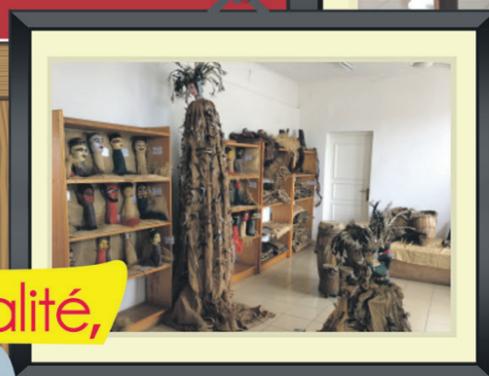
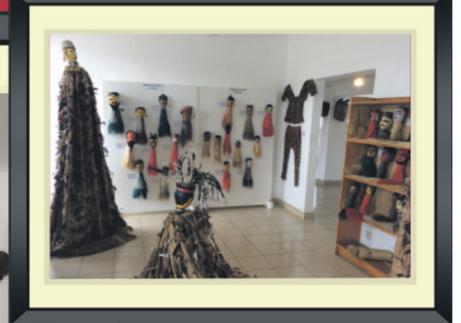
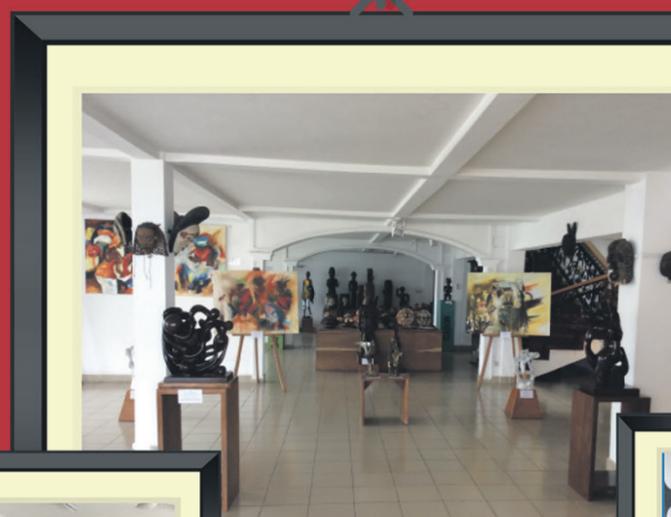
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ELECTION DU DIRECTEUR RÉGIONAL OMS-AFRIQUE

Un rendez-vous manqué par les femmes

Les États membres ont voté en faveur de la désignation du Dr Faustine Englebert Ndugulile, le 27 août, lors de la soixante-quatorzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, qui se tient à Brazzaville, au Congo. Il succède à Matshidiso Moeti, première femme à la tête de la direction de cette organisation onusienne.

Le candidat désigné sera soumis, pour nomination, à la cent-cinquante sixième session du Conseil exécutif de l'OMS qui se tiendra en janvier 2025 à Genève en Suisse. Le nouveau directeur régional prendra ses fonctions en février 2025 pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois en cas de nouvelle désignation par le Comité régional.

On aurait pu croire à une nouvelle ère, ou s'attendre à une remarquable participation de femmes à cette élection. Mais le portrait du scrutin qui a conduit à la succession du Dr Matshidiso Moeti a révélé, avec regret, le manque de candidatures féminines à ce poste.

Aucune femme pour succéder à Matshidiso Moeti

Parmi les cinq candidats proposés, aucune femme n'a osé tenter sa chance. Pourtant, le leadership de Matshidiso Moeti à la tête de l'organisation onusienne aurait dû conforter et inspirer plus d'une. Mais les mentalités ont la vie dure et les femmes



Matshidiso Moeti/DR

encore beaucoup d'inhibitions. « Mon plus grand regret, c'est qu'aucune femme n'est candidate à ma succession », a déploré le Dr Matshidiso Moeti lors

de la conférence de presse pré-lude à la soixante quatorzième session du Comité régional de l'OMS, qui s'est ouverte le 26 août à Brazzaville.

Même si nombre d'études montrent que le leadership au féminin a fait ses preuves, les hommes sont continuellement plus nombreux que les femmes dans les postes à responsabilités. Entre plafond de verre et plancher collant, le leadership des femmes est encore en proie à de nombreuses idées reçues. Cette sous-représentation soulève également des questions sur l'engagement réel des femmes. Le phénomène d'autocensure pèse continuellement sur la balance de l'évolution professionnelle de ces dernières. En effet, les femmes attendent d'avoir 100 % des compétences demandées avant de se porter candidates à un poste, là où les hommes se contentent de 60 %, selon Clara Moley dans son livre « Les Règles du jeu ».

Pourtant, la performance ne suffit pas à compenser les biais et stéréotypes sexistes qui prennent encore trop de place dans nos sociétés. Les femmes ont donc un immense rôle à jouer pour atteindre la parité dans les postes à responsabi-

tés. Pour aller de l'avant, les aspirantes aux postes de responsabilité doivent aussi accroître leur impact, naviguer dans le paysage à prédominance masculine et assumer des rôles de plus grande influence. Il est important de pouvoir compter sur des modèles de réussite dont chacun peut s'inspirer pour changer les perceptions. Plus les femmes assumeront de hautes fonctions, plus il paraîtra évident à tous y compris à ceux qui sont chargés de les nommer, de les voir occuper ces postes. Le prochain challenge à relever est aussi l'un des plus prestigieux : le secrétariat général de l'ONU. L'échéance manquée par Helen Clark, ex-Première ministre de Nouvelle-Zélande, en 2016, pourrait être rattrapée en 2026, année de la fin du mandat du secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Depuis la création de l'ONU en 1945, seuls les hommes ont à tour de rôle dirigé cette institution. Un total de neuf hommes se sont succédé : le compte à rebours est lancé !

Durly Emilia Gankama

REF 2024

Talk dédié à la Francophonie des affaires comme levier de souveraineté

Comment procéder pour obtenir la mutation du potentiel économique de la zone francophone en un levier supplémentaire de souveraineté économique ? Pour esquisser quelques pistes, trois panélistes se sont mis au travail, à savoir Doudou Ka, ancien ministre de l'Économie du Sénégal; Alexandre Planelles, directeur général de l'Alliance des patronats francophones; et le Franco-Congolais Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe.

Pour sa sixième édition, maintenue en dépit des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) s'est tenue les 26 et 27 août, toujours à l'hippodrome de Longchamp sur le thème développé cette année, « Le Pouvoir ».

Dès le premier jour, le talk sur la Francophonie, en tant qu'un levier supplémentaire de souveraineté économique, a permis à trois panélistes d'esquisser plusieurs propositions relatives au renforcement des échanges commerciaux susceptibles de lever les barrières réglementaires en vue de créer les bonnes synergies entre secteurs privés. Cette session a permis à Alexandre Planelles de rappeler qu'en « parlant la même langue, on se comprend mieux pour faire des affaires ». L'ancien ministre de l'Éco-

nomie du Sénégal a pour sa part souligné que « la Francophonie, ce sont les affaires » dans le contexte de l'Ohada comptant dix-sept pays africains qui, comme l'a indiqué Dieudonné Mpouki, « permet d'entreprendre en confiance » en Afrique francophone.

Ainsi, selon l'Alliance des patronats francophones, le volume de transactions de biens dans l'espace francophone serait de 330 milliards de dollars, contre 480 milliards pour le Commonwealth, ce qui paraît, somme toute, très honorable.

Au-delà de sa mission de plaider auprès des pouvoirs publics, l'APF prévoit d'accompagner cette dynamique positive grâce à des services renforcés, comme créer un label RSE, développer la formation professionnelle, ou encore continuer à assurer la mise en relation entre entreprises dans le cadre des évé-



REF 2024- Talk sur la Francophonie des affaires comme levier de souveraineté Denis Deschamps/Fondateur de Djulius Conseil

nements comme Francotech. Le président d'Infogreffe a expliqué que par l'entremise de la Commission africaine de l'énergie (Afrec), agence spécialisée de l'Union africaine, sa structure a déjà relié les registres de commerce et des sociétés et peut servir de base à un baromètre économique de la Francophonie (vingt pays concernés), fondé

sur des informations légales fiables qui peuvent être partagées.

Enfin, l'ancien ministre de l'Économie du Sénégal a listé plusieurs projets visant à renforcer l'autonomie de l'espace francophone, parmi lesquels la constitution d'une académie francophone pour les jeunes entreprises (avec campus + mentorat + incubation)

; la mise en œuvre d'un pacte d'économie verte (production de 40 % d'énergie renouvelable) dans le cadre d'une gouvernance à la fois équitable et efficace, et la construction d'une zone économique francophone intégrée, fondée sur une Alliance francophone pour la croissance et le développement.

Marie Alfred Ngoma



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE 3 AU BUREAU SATELLITE PAYSAGER D'IGNIE (Publication du 28 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services du Prestataire de Service en charge de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau satellite paysager (BSP) d'Ignie.

2. Mandat

Le prestataire de service, responsable de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) d'Ignie, aura pour mission d'identifier, d'évaluer, de financer, de mettre en œuvre, de suivre et d'accompagner les sous-projets proposés par les MPME, les coopératives et les groupements. Cette mission inclut également l'identification des besoins des ménages les plus vulnérables et la distribution des intrants nécessaires.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de Création d'Activités Éco-

nomiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature pour la fourniture des services liés à cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de service chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau satellite paysager (BSP) d'Ignie devra répondre aux critères ci-après :

- Profil organisationnel : être une ONG locale spécialisée dans l'appui au développement, dotée des ressources, compétences et expériences dans des domaines tels que l'agronomie, l'agroécologie, l'agroéconomie, la zootechnie, les sciences vétérinaires, la sociologie, et la gestion des ressources naturelles. Le prestataire doit également justifier d'une expérience solide en matière de développement communautaire et/ou d'accompagnement (financier ou non financier) des bénéficiaires ou des populations cibles ;
- Expertise en approche participative : avoir une expérience significative en approche participative, incluant la gestion dynamique des groupes, en particulier avec les groupes vulnérables tels que les femmes, les populations autochtones, et les ex-combattants ;
- Expérience locale : justifier d'une expérience avérée dans la zone d'action proposée, démontrant une connaissance approfondie des réalités locales et des défis spécifiques à la région ;
- Expérience avec des bailleurs de fonds : avoir déjà travaillé sur un projet financé par la Banque

mondiale ou d'autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur ;

- Réalisations similaires : avoir mené avec succès au moins une mission similaire à celle proposée, avec des résultats tangibles et vérifiables ;

- Soutien aux MPME et coopératives : Avoir une expérience démontrée dans le soutien aux MPME, aux coopératives, aux groupements de producteurs, et dans le développement des chaînes de valeur en République du Congo ou dans la région ;

- WConnaissance de la zone : posséder une parfaite connaissance de la zone de mise en œuvre du projet, assurant ainsi une intervention efficace et contextuellement adaptée.

N. B. Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de l'organisation, une preuve de qualification et/ou d'expérience pertinente dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La

méthode de sélection retenue est celle de la sélection basée sur la qualité et le coût.

Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, situé à l'Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Remo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville. Email : proclimatcongo@gmail.com. Tél. : +242 06 696 16 10.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 12 septembre 2024 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 27 août 2024

Le Coordonnateur

wMexans Sosthène MAYOUKOU.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE 3 DANS LE BUREAU SATELLITE PAYSAGER DE OUESSO (Publication du 28 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouesso.

2. Mandat

Le prestataire de service, responsable de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouesso, aura pour mission d'identifier, d'évaluer, de financer, de mettre en œuvre, de suivre et d'accompagner les sous-projets proposés par les MPME, les coopératives et les groupements. Cette mission inclut également l'identification des besoins des ménages les plus vulnérables et la distribution des intrants nécessaires.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de

l'Intégration Régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de Création d'Activités Économiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature pour la fourniture des services liés à cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de service chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Ouesso devra répondre aux critères ci-après :

- Profil organisationnel : être une ONG locale spécialisée dans l'appui au développement, dotée des ressources, compétences et expériences dans des domaines tels que l'agronomie, l'agroécologie, l'agroéconomie, la zootechnie, les sciences vétérinaires, la sociologie, et la gestion des ressources naturelles. Le prestataire doit également justifier d'une expérience solide en matière de développement communautaire et/ou d'accompagnement (financier ou non financier) des bénéficiaires ou des populations cibles ;
- Expertise en approche participative : avoir une expérience significative en approche participative, incluant la gestion dynamique des groupes, en particulier avec les groupes vulnérables tels que les femmes, les populations autochtones, et les ex-combattants ;
- Expérience locale : justifier d'une expérience avérée dans la zone d'action proposée, démontrant une connaissance approfondie des réalités locales et des défis spécifiques

à la région ;

- Expérience avec des bailleurs de fonds : avoir déjà travaillé sur un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur ;

- Réalisations similaires : avoir mené avec succès au moins une mission similaire à celle proposée, avec des résultats tangibles et vérifiables ;

- Soutien aux MPME et coopératives : Avoir une expérience démontrée dans le soutien aux MPME, aux coopératives, aux groupements de producteurs, et dans le développement des chaînes de valeur en République du Congo ou dans la région ;

- Connaissance de la zone : posséder une parfaite connaissance de la zone de mise en œuvre du projet, assurant ainsi une intervention efficace et contextuellement adaptée.

N. B. Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de l'organisation, une preuve de qualification et/ou d'expérience pertinente dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée

conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est celle de la sélection basée sur la qualité et le coût.

Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, situé à l'Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Remo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville. Email : proclimatcongo@gmail.com. Tél. : +242 06 696 16 10.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 12 septembre 2024 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 26 août 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU.

DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Des villes africaines veulent s'inspirer de l'expérience du Brésil

En vue de promouvoir un développement urbain durable en Afrique, la Banque africaine de développement (BAD) a organisé des visites d'étude au profit de cadres municipaux d'agglomérations africaines, au Brésil.

Une délégation de dix-neuf cadres municipaux venus de Nairobi (Kenya), de Beira (Mozambique), de Tshwane (Afrique du Sud), de Lomé (Togo), de Dakar (Sénégal), d'Addis-Abeba (Éthiopie) et de Freetown (Sierra Leone) vient de séjourner à Sao Paulo, Fortaleza et Curitiba, au Brésil, pour s'imprégner des expériences brésiliennes. En urbanisation rapide, les villes africaines sont confrontées à des défis liés à la croissance démographique, aux changements climatiques, à la mobilité urbaine et à l'accès aux services de base. Face aux enjeux, la BAD et son Fonds de développement urbain et municipal (UMDF) ont lancé une série de voyages d'étude et de découverte en faveur des responsables municipaux, en vue de prendre connaissance des solutions innovantes mises en œuvre dans des villes pionnières en matière de développement durable.

Transports, recyclage et aménagement

À Sao Paulo, la délégation a visité un centre polyvalent public propo-

sant un « Programme d'alimentation scolaire » promouvant une alimentation saine tout en soutenant l'agriculture urbaine. Elle a rencontré des coopératives de recyclage des déchets, visité un centre de maintenance de bus électriques et l'exploration des transports fluviaux pour développer des mobilités plus propres. À Fortaleza, diverses initiatives en faveur de la mobilité durable (promotion des transports en commun et des modes doux) ont pu être observées. L'engagement des jeunes et les programmes de résilience climatique, essentiels pour préparer la ville aux défis futurs, ont également été mis en lumière. Enfin, à Curitiba, pionnière de l'urbanisme durable, les responsables municipaux ont découvert le système de Bus Rapid Transit qui offre une alternative efficace et peu coûteuse au métro dans les villes denses. Des programmes ambitieux de réhabilitation des bidonvilles et de gestion des déchets, deux défis majeurs dans de nombreuses villes africaines ont également été retenus.

Six nouvelles municipalités dans le programme

L'UMDF vise à améliorer la qualité de vie urbaine et à attirer des investissements pour de telles infrastructures, en renforçant les capacités techniques et de planification des villes. Un comité de surveillance vient d'approuver l'extension du programme à six nouvelles municipalités : Kolwezi (RDC), Grand Nokoué (Bénin), Buffalo City (Afrique du Sud), Joal (Sénégal), Juba (Soudan du Sud) et Nouakchott (Mauritanie). « La question du développement urbain est au cœur de la nouvelle stratégie décennale 2024-2033 de la BAD, dont le Fonds de développement urbain et municipal est un mécanisme stratégique de mise en œuvre », a souligné le directeur des infrastructures et du développement urbain de la BAD, Mike Salawou. L'objectif des voyages d'étude est de sensibiliser les décideurs municipaux africains aux enjeux de la transition écologique tout en favorisant les échanges de bonnes pratiques et de renforcer les capacités.

Noël Ndong

FORUM AFRICAIN DES TRANSPORTS

Des décideurs et experts attendus à Abidjan

Des décideurs politiques, des industriels, des experts et hauts responsables des transports des secteurs public et privé vont se réunir le 18 septembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la tenue de la deuxième édition du Forum africain des transports.

Organisée par la Banque africaine de développement (BAD), la rencontre sera placée sur le thème « L'Afrique en mouvement : accélérer la connectivité durable des transports et de la logistique ». Le forum abordera, selon les organisateurs, des sujets critiques tels que la promotion d'une plus grande participation du secteur privé, les politiques de dérégulation, les solutions intégrées et intelligentes en matière d'infrastructures et les mécanismes de financement innovants. Aussi, ce sera également une occasion pour les participants d'échanger sur la sécurité routière, la multimodalité et les défis de la mobilité urbaine.

L'édition 2024 offrira l'opportunité aux organisateurs dudit forum de présenter les principales initiatives prises dans le domaine des transports, notamment l'initiative sur les corridors régionaux, le programme d'entretien routier durable pour l'Afrique, la facilité pour la mobilité verte pour l'Afrique et l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique.

Cette deuxième édition du forum qui se tiendra 9 ans après la première en 2015 s'aligne étroitement sur la nouvelle Stratégie décennale et les objectifs opérationnels de la BAD, le « High 5 », renforçant l'engagement de cette banque en faveur d'un développement durable des transports sur tout le continent.

Notons que des ministres des Transports et des Infrastructures, des représentants des autorités routières, portuaires et aéroportuaires ainsi que des dirigeants d'organisations internationales sont également attendus pour l'occasion.

Gloria Imelda Lossele

 **UNHCR**
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale : 1093 Tel.: 06.808.13.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré cœur email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN (01) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous :

- **N° HCR/BZV/UAL/RFP/003/202024-gdsa** « Pour l'établissement d'un contrat pour l'entretien préventif et réparation de véhicules de l'UNHCR à Brazzaville, Betou et A Gamboma en République du Congo » ;

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

- Pour Brazzaville : à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétaire de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 04 septembre 2024 - 17:00 hrs**

Brazzaville, le 14 août 2024

Section Approvisionnements
UNHCR Brazzaville





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

CÉRÉMONIE DE TRIOMPHE À CANA

Les conseils du parrain Rémy Ayayos Ikounga à la promotion « Lieutenant Calvin N'DAH »

Le Président de la Fédération des Anciens Enfants de Troupe d'Afrique était ce vendredi 23 août 2024 à Cana, centre de formation des opérations de

maintien de la paix installé dans la commune de Zogbodomey pour assister à la cérémonie de sortie de la promotion N'Dah Calvin. Promotion dont il est

le parrain. Il a appelé les nouveaux officiers à faire preuve d'abnégation, de courage et de détermination. Cette cérémonie a connu la présence de

plusieurs personnalités dont le ministre délégué auprès du président de la République chargé de la Défense Nationale et du Chef d'Etat-major Général.

Lire ci-dessus l'intégralité du discours du Parrain Rémy Ayayos Ikounga

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE D'AFRIQUE, PARRAIN DE LA PROMOTION DES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE « Lieutenant Calvin N'DAH »

A l'occasion de la cérémonie de Triomphe.

A Cana, Benin, le 23 août 2024

Monsieur le Ministre, chargé de la Défense Nationale

Monsieur le Général de Division, chef d'Etat-major Général des Forces Armées Béninoises ;

Monsieur le Préfet du Département du ZOU ;

Messieurs les Attachés de défense et chargés d'affaires accrédités au Benin ;

Messieurs les autorités locales et têtes couronnées ici présent ;

Messieurs les officiers supérieurs membres du cabinet du Ministre chargé de la défense nationale ou du haut commandement militaire ;

Messieurs les officiers, sous-officiers et militaires du rang ;

Distingués invités toute préséance respectée ;

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout propos exprimer mon infinie gratitude pour m'avoir invité, et me consacrer comme parrain de cette nouvelle Promotion baptisée « Lieutenant Calvin NDAH », fraîchement sortie de la prestigieuse Ecole Nationale des Officiers de Toffo.

Ce grand honneur que vous me faites me touche au plus au point et m'émeut profondément.

Je suis d'autant plus ému par toutes vos attentions qu'elles seront, n'en doutez pas, partagées avec tous ceux, au sein de l'Association des AET du Bénin, qui se sont particulièrement impliqués pour l'aboutissement de ce projet, et je leur en suis fort obligé.

Je le suis surtout, en raison d'un engagement personnel que j'assume depuis avec amour et fierté, celui d'avoir choisi le Bénin comme ma seconde patrie.

Mais bien au-delà de ce privilège personnel, c'est aussi à toute la communauté des Anciens Enfants de Troupe du Congo, et partant à ceux d'Afrique, qu'échoit cet honneur. Je pense tout particulièrement à l'instant, aux jeunes officiers de mon pays la République du Congo, formés au sein de cette promotion et qui sont restés deux années durant éloignés de leurs familles.

C'est donc ici l'occasion d'exprimer notre reconnaissance envers les plus hautes Autorités de la République du Bénin, le commandement des Forces Armées Béninoises, la Direction de l'Ecole Nationale des officiers de Toffo et la Promotion des Elèves officiers « Lieutenant Calvin NDAH », pour le choix porté sur ma modeste personne.

La fédération des Anciens Enfants de Troupe d'Afrique que je représente aujourd'hui, n'a pour seule ambition que le partage des valeurs d'excellence, de paix et de fraternité dans notre continent.

Aussi, c'est avec ce sentiment de renforcer notre identité, l'identité de la Fédération des Anciens Enfants de Troupe d'Afrique que nous considérons avec sympathie cette promotion, je devrais dire notre nouvelle promotion, car intégralement composée d'AET.

Une promotion issue, nous ne l'oublions pas, de l'engagement de jeunes déterminés, une promotion bâtie sur une longue solidarité construite au fil des jours, dans de durs combats souvent, une promotion née des sacrifices librement consentis, pour le triomphe de la paix et de la sécurité en Afrique.



En effet, les carrières dans lesquelles vous allez maintenant évoluer, commandent avant tout que vous demeuriez fidèles à votre serment, ce serment dont nous prenons acte aujourd'hui.

A une époque comme celle que nous vivons, où la loyauté, l'abnégation sont des valeurs que nombre de nos contemporains considèrent avec légèreté, il faut aux jeunes officiers une sacrée force de caractère pour ne jamais douter de l'utilité de leur mission au sein de leur Nation.

Chacun sait, et je ne vous apprendrai rien, que la mission du militaire a beaucoup évolué et s'est diversifiée avec le temps. Je n'en ferai pas ici l'inventaire. Mais face par exemple aux menaces du terrorisme, les défis à relever sont bien nombreux.

Aussi, je me permettrai seulement de dire que cette vocation spéciale, qu'elle que soient les circonstances qui la déclenchent, réclame du courage, de la discipline et de la rigueur.

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas insister sur un point : celui de votre mobilisation permanente, celui de votre veille quotidienne, de votre engagement sans faille, car l'essentiel de votre réussite réside peut-être là, dans cette disponibilité de tous les instants, au service de votre chère patrie.

Cela résonne encore plus fort, quand on sait que votre promotion porte un nom qui inspire le courage et l'héroïsme. Comme vous le savez le Lieutenant Calvin NDAH est tombé sur le champ d'honneur le 8 mars 2022, dans le Nord du Bénin. En faisant don de sa vie pour sa Nation, pour la Paix et la quiétude des populations, cet officier valeureux qui n'a pas reculé face aux rebelles, vous inspirera chaque jour afin de servir sous le drapeau avec conviction et déterminations, et s'il le faut jusqu'au sacrifice suprême.

Promotion Lieutenant Calvin NDAH, aujourd'hui, nous avons l'immense plaisir de vous recevoir au sein de la prestigieuse famille des Officiers, en vous invitant vivement à y prendre pleinement et activement votre place.

Nous vous exhortons ardemment à vous conduire désormais suivant l'exemple éminent de l'illustre ancien dont votre promotion à l'honneur de porter le nom.

AET Colonel-major Rémy AYAYOS IKOUNGA
Promotion Victor DOTE (1980) EMPGL-Brazzaville
Président de la Fédération des Anciens Enfants de Troupe d'Afrique



DÉCOUVERTE

Bélinda Ayessa visite le parc archéologique de Tipasa et la tombe de la Cléopâtre Séléne

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB), Bélinda Ayessa, a profité de son séjour de travail à Alger, en Algérie, pour visiter le musée et parc archéologique de Tipasa, ainsi que la tombe de la Cléopâtre Séléne.

Situé à environ 80 km d'Alger la capitale, le musée et parc archéologique de Tipasa a reçu la visite de Bélinda Ayessa accompagnée du conseiller pédagogique de l'ambassade du Congo en Algérie, Philippe Elenga. Accueillie à son arrivée par le directeur de la Culture de Tipasa, Arous Boubekour, elle a été édiflée par la guide professionnelle Chahira Neddjar sur les œuvres anciennes qui se trouvent dans ce musée construit par les Français en 1955. Après, la directrice générale du MPSB s'est rendue au parc archéologique Ouest de Tipasa. Dans ce site aménagé et construit par les Romains au XVIIe siècle, Sabah Neddjar a présenté à Bélinda Ayessa et Philippe Elenga des anciens vestiges des quatrième, cinquième et sixième siècles, parmi lesquels un arbre d'olivier datant de cinq cents ans. Abasourdie par les vestiges mil-

lénaires qu'elle a vus, Bélinda Ayessa n'a pas tari d'éloges. « *Que peut-on dire face à une telle beauté ? Je pense qu'on ne peut que s'incliner lorsqu'on voit cela, s'incliner devant l'œuvre du créateur. Il n'y a que Dieu qui peut être à l'origine d'une telle beauté. Je suis abasourdie, émue. Découvrir un musée à ciel ouvert dans ces anciennes ruines de l'époque romaine d'avant et d'après Jésus-Christ, c'est un privilège, un honneur et par-dessus tout, une grâce. Tout à l'heure, en arpentant les allées des oliviers, j'ai cru être à l'époque de Jésus de Nazareth lorsqu'il passait son temps dans les oliviers* », a-t-elle fait savoir.

Elle a ajouté : « *Nous entrons dans l'esprit de collaboration, de partenariat parce qu'il faut voir effectivement ce qu'on peut tirer des autres et apprendre d'eux. C'est*

un cheminement, même Rome ne s'est pas faite en un seul jour. Je crois que c'est possible petit à petit de faire en sorte que nous puissions ressusciter ce qui est nôtre, notre histoire, mettre en exergue ce que l'on voit ici aujourd'hui comme l'on peut tâter. Je suis émerveillée tout simplement devant l'œuvre du créateur. Je ne pense pas que la main humaine soit en mesure d'une telle réalisation. C'est l'œuvre de l'être supérieur, c'est l'œuvre de l'Éternel ».

La visite du musée et parc archéologique Ouest de Tipasa a pris fin par une belle prestation artistique agrémentée par Bélinda Ayessa pour la circonstance et un artiste local à travers la chanson «Zina» de l'Algérien Babylone. Notons que le nom de Tipasa, qui signifie « lieu de passage », a été donné à ce site par les Philippins.



La directrice générale du MPSB laissant ses impressions dans le livre d'or du musée/Adiaca

Une visite à la tombe de la Cléopâtre Séléne

La directrice générale du MPSB ne pouvait pas quitter Alger sans visiter le mausolée de la Cléopâtre Séléne. L'un des hauts lieux touristiques, le « tombeau de la chrétienne » ou mausolée royal de Maurétanie est situé entre les villes de Tipasa et Cherchell. Dans ce monument sont enterrés la Cléopâtre Séléne et son époux Juba II. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1982.

Très éblouie par ce parc archéologique Ouest de Tipasa, Bélinda Ayessa a loué ce chef-d'œuvre. « Là aussi, c'est un autre grand moment de l'histoire remplie d'émotion que nous sommes en train de vivre car il s'agit de la fille de la grande Cléopâtre. J'étais loin d'imaginer qu'elle ait un tombeau ici, qu'elle ait été enterrée sur la terre algérienne, c'est

bien le cas. Je me réjouis d'être ici, assise sur ces pierres qui constituent cette grande tombe, la tombe de la chrétienne, la tombe de la Cléopâtre Séléne. C'est une autre grande page de l'histoire. Pourquoi ne pas étudier la possibilité d'ouverture d'une piste dans la quête des partenariats, de l'ouverture vers l'autre ? Je pense qu'on va s'y atteler. Pour le moment, on va tout simplement se contenter de l'instant présent sur ces pierres qui crient, qui nous parlent, qui nous transmettent l'histoire d'une certaine époque, l'histoire de la Cléopâtre Séléne », a indiqué la directrice générale du mémorial PSDB. Née le 25 décembre, soit quarante ans avant Jésus-Christ et morte cinq ans après lui, la Cléopâtre Séléne est fille de la Cléopâtre VII et de Marc Antoine et sœur jumelle d'Alexandre Hélios.

Bruno Zéphirin Okokana

LITTÉRATURE

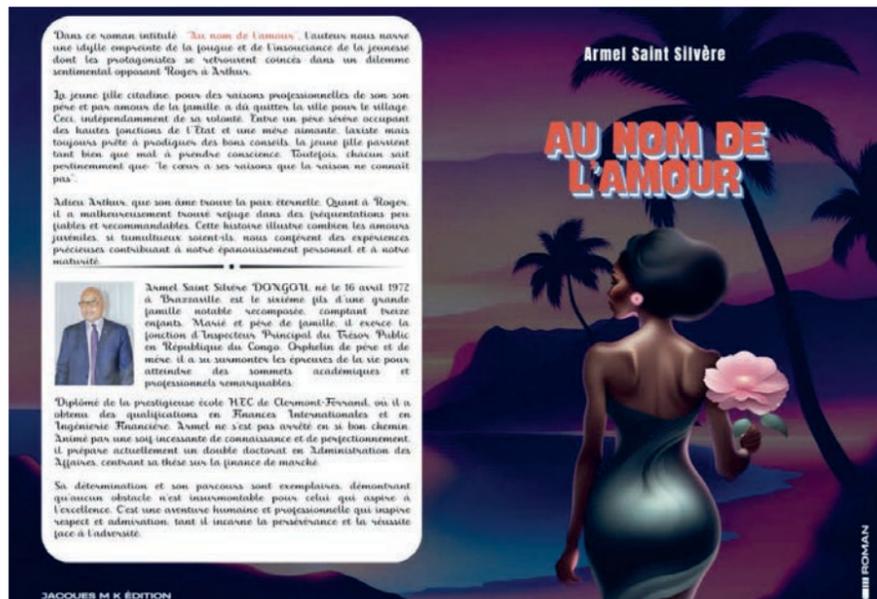
«Au nom de l'amour» Un roman captivant sur les tourments de la jeunesse et les choix de vie*

Résumé - Dans son dernier roman, intitulé «Au nom de l'amour», Arnel Silvere Dongou nous plonge dans une histoire d'amour intense et émouvante, où les protagonistes se débattent avec les complexités de la jeunesse, des choix de vie, et des dilemmes sentimentaux. Le récit est porté par une narration riche en émotions, qui met en lumière les défis auxquels sont confrontés Roger, Arthur, et la jeune héroïne citadine.

Une idylle troublée par les aléas de la vie

Au cœur du roman, une jeune fille citadine se retrouve contrainte de quitter la ville pour s'installer dans un village reculé, en raison des exigences professionnelles de son père, un homme sévère et rigide occupant de hautes fonctions au sein de l'État. Ce changement de vie, imposé et indépendant de sa volonté, la plonge dans un environnement totalement différent de celui auquel elle est habituée. Entre un père autoritaire et une mère aimante mais laxiste, elle doit naviguer à travers des sentiments complexes et des choix difficiles.

Loin de la ville, où elle avait trouvé l'amour avec Arthur, elle se voit confrontée à un nouveau dilemme sentimental avec Roger. Ce dernier, autrefois amoureux d'elle, se retrouve sur une pente glissante, fréquentant des personnes peu recommandables après avoir perdu l'amour de sa vie. La jeune fille,



quant à elle, tente de rester fidèle à elle-même tout en respectant les valeurs familiales, ce qui l'amène à un dilemme déchirant.

Les leçons de l'amour et de la vie

Arnel Silvere Dongou nous offre un regard poignant sur la manière dont les jeunes amours, bien que souvent tumultueux, sont des expériences formatrices. À travers le destin de ses personnages, le roman illustre comment les choix que l'on fait dans la jeunesse peuvent avoir des répercussions profondes sur notre vie future. Arthur, malgré son amour sincère, ne peut pas échapper à un destin

tragique, tandis que Roger, blessé par la perte, s'égaré dans des fréquentations douteuses.

La citation célèbre de Blaise Pascal, «Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas», résonne tout au long du récit, rappelant que les décisions dictées par le cœur échappent souvent à la logique et à la raison. Ce thème universel est exploré avec subtilité, mettant en lumière les défis émotionnels auxquels chaque individu peut être confronté en grandissant.

Un récit universel et intemporel

«Au nom de l'amour» n'est pas simplement une histoire d'amour ; c'est un récit sur la croissance, la maturation, et les sacrifices que l'on doit parfois faire pour rester fidèle à ses valeurs et à sa famille. Arnel Silvere Dongou nous livre un roman qui, bien que situé dans un cadre particulier, aborde des thèmes universels qui toucheront tous les lecteurs.

La force de ce roman réside dans sa capacité à capturer les émotions brutes et les dilemmes auxquels sont confrontés les jeunes adultes. Chaque personnage est un miroir des luttes internes que beaucoup de personnes vivent en silence. À travers cette histoire, Arnel Sylvere Dongou nous rappelle que même dans les moments de doute et de douleur, il y a toujours une leçon à tirer, une sagesse à acquérir.

En somme, «Au nom de l'amour» est une œuvre littéraire riche et complexe, qui explore les profondeurs des sentiments humains et les défis de la transition vers l'âge adulte. Ce roman, avec son mélange de tendresse, de drame, et de réflexion, est un incontournable pour ceux qui cherchent à comprendre les nuances des relations humaines et les choix difficiles que la vie nous impose parfois.

ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

Un projet d'implantation des maisons des jeunes soumis à la ministre de tutelle

Implantation des maisons des jeunes, réactivation de la participation des jeunes artistes musiciens congolais à la Fédération mondiale de la jeunesse musicale, reprise des activités de la jeunesse ouvrière sont des projets que le Culpac a soumis à la ministre de la Jeunesse et Eveil patriotique, Noëlla Ayeganagato Nakwipone.

Une délégation du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), conduite par son directeur général, Daniel Santu Biko, et son conseiller diplomatique, Patrice Salaga, a été reçue le 20 août à Kinshasa par la ministre de la Jeunesse et de l'Eveil patriotique, Noëlla Ayeganagato Nakwipone. Le Culpac a apporté des projets d'encadrement de la jeunesse, exprimant ainsi sa volonté d'appuyer la ministre dans la réalisation des actions à la tête du secteur de la Jeunesse et Eveil patriotique.

En plein processus de ses activités pour commémorer le cinquantième anniversaire en juin 2029, le Culpac projette l'organisation d'une journée de rencontre avec la jeunesse de Kinshasa en septembre, tout en invitant la ministre Ayeganagato à effectuer une visite de courtoisie à la représentation du Haut Conseil de la paix, son siège.

Outre cette journée de rencontre avec la jeunesse, le Culpac a suggéré à la ministre un projet inti-



La ministre de la jeunesse entourée du directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, et du conseiller diplomatique, Patrice Salaga DR

tulé « Mobilisation responsable patriotique de la jeunesse ». « C'est un projet à long terme pour que le ministère de la Jeunesse s'approche davantage des jeunes avec vivacité pour sa visibilité, son rayonnement ainsi que l'affirmation de son importance pour les motiver et leur signifier le rôle qu'ils ont à jouer pour le devenir; le développement de la nation, et ce, par des meetings d'éducation, d'encadrement et la formation des jeunes », a spécifié le directeur général Daniel Santu

Biko. Il a relevé un autre aspect important de ce projet, notamment l'implantation des maisons de jeunes dans chaque commune à travers la capitale et le pays. Ces maisons seront bénéfiques pour l'éducation, la formation et la diffusion des émissions de radio

et télévisions destinées à l'épanouissement des jeunes.

Le Culpac a demandé à la ministre d'envisager des tournées dans les provinces du pays pour rencontrer des jeunes. Il a, en outre, proposé de réactiver la participation des jeunes artistes musiciens congolais à la Fédération mondiale de la jeunesse musicale, et la reprise des activités de la jeunesse ouvrière dans les entreprises étatiques et privées pour relancer les activités sportives et culturelles dans ces sociétés, et ainsi favoriser l'unité de la jeunesse pour renforcer la paix. « Certes, la jeunesse c'est l'avenir d'une nation, mais nous pensons aussi à la participation de la jeunesse dans le présent d'une nation », a souligné Daniel Santu Biko, avant de remercier la ministre de la Jeunesse et le président de la République d'avoir confié la Primature à une femme, une mère, ainsi que le ministère de la Jeunesse et d'Eveil patriotique.

Martin Engimo

CENTRE CULTUREL ET DES ARTS DE L'AFRIQUE CENTRALE

L'inauguration annoncée pour septembre

Le Centre culturel et des arts de l'Afrique centrale, construit en face du Palais du peuple, à Kinshasa, est achevé. Un acte de remise de cet ouvrage a été signé, le 27 août, entre le gouvernement congolais, représenté par le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, et la République populaire de Chine, représentée par son ambassadeur.

Alexis Gisaro et Zhao Bin ont salué la bonne collaboration entre les deux pays qui a abouti à la réalisation de l'ouvrage, une preuve de plus de la démonstration de l'amitié sino-congolaise.

« Au même quartier, vous trouvez le Palais du peuple, le Stade des martyrs, le bâtiment administratif. Toutes ces infrastructures sont d'une importance majeure pour le Congo dont la construction a été soutenue par la partie chinoise », a indiqué l'ambassadeur Zhao Bin, renchérissant: « Nous avons de part et d'autre la même volonté de poursuivre cette collaboration fructueuse en profondeur, notamment sur la direction stratégique de nos deux chefs d'État ».

Le ministre d'État Alexis Gisaro a salué la qualité des travaux exécutés et annoncé l'inauguration de ce joyau en septembre par le chef de l'État, Félix Tshisekedi.

Construit sur le boulevard



L'échange des parapheurs entre les deux personnalités DR

trionphal, de l'autre côté du Palais du peuple et du Stade des martyrs, ce centre culturel comprend un grand théâtre d'une capacité de 2 000 places et un autre plus petit de 8 00 places. De plus, l'Institut na-

tional des arts, où des générations de musiciens et d'artistes congolais ont été formés, y sera installé pour accueillir environ 2 000 étudiants nationaux et étrangers.

Blandine Lusimana

JOURNÉE D'ÉCHANGE À L'UNIKIN

Guy Loando explique l'importance de l'aménagement du territoire dans le développement durable

Principal orateur à la journée d'échange organisée récemment à l'Université de Kinshasa (Unikin) par la Délégation facultaire de droit autour du thème « L'impact de l'aménagement du territoire dans le développement durable en RDC », le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a démontré devant d'éminentes personnalités du monde académique ainsi que des étudiants le rôle primordial de l'aménagement du territoire dans le développement durable.

Le ministre d'État, Me Guy Loando, a centré son intervention sur « l'importance cruciale de l'aménagement du territoire », soulignant son rôle primordial dans la promotion du développement durable. Ce processus qui inclut, selon lui, la planification et la gestion des ressources naturelles, des infrastructures et des activités humaines, vise à organiser de manière optimale les espaces et à harmoniser les activités humaines avec la préservation de l'environnement.

Il a également mis en avant la nécessité d'équilibrer le développement économique avec la protection de l'environnement et le bien-être social. Le ministre d'État a, par ailleurs, abordé les principales contributions de l'aménagement du territoire au développement durable, telles que la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la santé, le bien-être, la promotion de l'égalité des sexes, ainsi que l'accès à l'eau potable.

Me Guy Loando a rappelé que l'aménagement du territoire est intimement lié aux objectifs du développement durable des Nations unies qui cherchent à équilibrer les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement. « Une approche inclusive et participative, qui tient compte des besoins des générations actuelles et futures, est essentielle pour garantir un aménagement du territoire durable en République démocratique du Congo (RDC) », a-t-il souligné.

Cette conférence a constitué un moment clé pour sensibiliser les étudiants et le corps académique aux défis et aux opportunités liés à l'aménagement du territoire en RDC. Le ministre d'État a conclu en appelant à une collaboration renforcée entre tous les acteurs concernés pour assurer un développement harmonieux et durable du pays.

B.L.

CAN 2025

Mbuku et Mukau retenus dans les Léopards pour affronter la Guinée

Le sélectionneur des Léopards a convoqué pour la première fois trois jeunes joueurs, Noah Sadiki, Nathanael Mbuku et Mukau pour les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025.

Dans un communiqué publié sur les canaux numériques de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo, Sébastien Desabre, a fait appel à 25 joueurs pour l'entame des éliminatoires de la CAN 2025. Les fauves congolais joueront le 6 septembre, au stade des Martyrs à Kinshasa, contre le Syli National de la Guinée, avant d'affronter quelques jours après les Walyas d'Ethiopie, à Dar-Es-Salaam, où cette rencontre a été délocalisée par la Confédération africaine de football. Trois nouveaux internationaux font partie de la liste de Sébastien Desabre pour cette rencontre, notamment les binationaux Ngal'Ayel Mukau de Lille, en Ligue 1 française; Nathanael Mbuku d'Augsbourg en Allemagne et Noah Sadiki d'Union Saint-Gilloise en Belgique. Les joueurs retenus sont donc les gardiens de but Timothy Fayulu (FC Sion/Suisse), Dimitri Bertaud



Sébastien Desabre convoque trois nouveaux au sein des Léopards de la RDC.../DR

(Montpellier/France) et Lionel Mpassi (Rodez/L2 France), des défenseurs Gédéon Kalulu (Lorient/France), Joris Kayembe (Genk/Belgique), Arthur Masuaku (Besiktas/Turquie), Chancel Mbemba (Olympique de Marseille/France), Henock Inonga (FAR/Maroc), Dylan Batubinsika (Saint Etienne/France), Axel Tuanzebe (Ipswich Town/Angleterre), Rocky Bushiri (Hibernian/Ecosse).

Les milieux de terrain convoqués sont Ngal'Ayel Mukau (Lille/L1 France), Charles Pickel (Cremonese/Italie), Edo Kayembe (Watford/Angleterre), Samuel Moutoussamy (Sivasspor/Turquie), Noah Sadiki (Union Saint Gilloise/Belgique), Gaël Kakuta (Esteghal/Iran), Nathanael Mbuku (Augsbourg/Allemagne), Théo Bongonda (Spartak Moscou/Russie), Chadrac Akolo (Saint Gall/Suisse). Les attaquants appelés sont Yoane Wissa (Brentford/Angleterre), Fiston Mayele (Pyramids FC/Egypte), Simon Banza (Braga/Portugal), Samuel Essende (Augsbourg/Allemagne).

Martin Engimo

COMMISSION DE L'UA

Le Kenya officialise la candidature de Raila Odinga

Les autorités kényanes ont officiellement lancé, le 27 août à Nairobi, la candidature de l'opposant Raila Odinga pour la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA).

Lors d'une cérémonie officielle organisée en présence de ses homologues tanzaniens, ougandais et Sud-soudanais, le président du Kenya, William Ruto, a salué un « leader audacieux et éclairé ». Cette figure majeure de la politique kényane fera toutefois face à trois rivaux pour succéder au Tchadien Moussa Faki Mahamat. Le scrutin aura lieu en février 2025 pour désigner le successeur du Tchadien Moussa Faki Mahamat. Trois autres candidats de Djibouti, de Madagascar et de Maurice sont en lice dont des anciens ou actuels ministres des Affaires étrangères.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Passe décisive pour Ravy Tsouka Dozi (DR)

Albanie, 2e journée, 1re division
Archange Bintsouka est entré à la 70e lors du succès du Partizani face à Skënderbeu Korçë (2-1).

Angleterre, 5e journée, 5e division
Offrande Zanzala est entré à la 53e lors du revers de Fylde à Wealdstone (0-1).

France, 2e journée, 2e division
Le Red Star bat Ajaccio (1-0). Côté audonien, Fred Dembi et Josué Escartin étaient remplaçants. Le vice-capitaine des Diables rouges du Congo est entré à la 18e, en remplacement d'Eickmayer, blessé. L'ancien Brestois, lui, est entré à la 87e.

Dans les rangs d'Ajaccio, Jesah Mabepa Ayes-

sa a joué toute la rencontre au poste d'axial gauche. Averti à la 90e+1. Pour sa première titularisation de la saison, Christopher Ibayi a eu plusieurs balles d'égalisation, mais a raté de réalisme : tir de loin non cadré (12e), reprise au ras du poteau sur corner (25e), tête décroisée hors-cadre (32e). Moins en vue après la pause et remplacé à la 72e.

Israël, 1re journée, 2e division
Mavis Tchibota n'était pas dans le groupe de l'Hapoel Tel Aviv, battu à Rishon Lezion (1-2).

Italie, 2e journée, 1re division
Antoine Makoumbou n'était pas dans le groupe de Cagliari, tenu en échec par Côme

(1-1). Le milieu de terrain souffre d'une douleur à la cuisse droite.

Norvège, 20e journée, 2e division
Faites-Prévu Makosso, titulaire, et Stark chutent à domicile face Raufoss (1-2).

Roumanie, 7e journée, 1re division
Titulaire, Ravy Tsouka Dozi est passeur décisif sur l'ouverture du score de son équipe : alors que le Nigérian Ezekiel avait mené l'attaque sur le côté droit, le latéral sollicite dans le profondeur et centre parfaitement au second poteau pour Van Durmen (22e).

L'UTA Arad concède finalement le nul 1-1 face au Farul Constanta.

Camille Delourme



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf: A0003 / Fondation Odzala-Kokoua-Lossi / 01-03-2024

Objet : Travaux de réhabilitation de dix points d'eau du projet « Eau pour tous » dans les dix villages riverains du Parc national Odzala-kokoua-Lossi.

Présentation de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

La Fondation Odzala-Kokoua, créée en 2012, est issue d'un accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Congo et l'ONG African Parks Network, par lequel une délégation de gestion du Parc National Odzala-Kokoua a été attribuée pour une durée de 25 ans. Depuis 2020, la zone de Sanctuaire de Lossi est également gérée par l'unité de gestion du Parc.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des communautés dans les villages riverains du parc, le service du développement s'engage à réhabiliter dix (10) forages du projet « Eau pour tous » pour les besoins en eau des communautés dans ces villages.

Objectifs et scope de l'appel d'offres :

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi lance un appel d'offres en plusieurs lots consécutifs pour la réalisation de travaux visant à améliorer les conditions de vie dans les villages riverains du Parc National Odzala-Kokoua-Lossi, dans le cadre du développement communautaire dans le département de la Sangha.

Les prestations à réaliser sont réparties en deux lots identiques comme suit :

Lot 1 : Réhabilitation de cinq forages du projet « Eau pour tous » dans le village de Lango, Seka, Biessie, Boutazab et Moyoye.

Lot 2 : Réhabilitation de cinq forages du projet « Eau pour tous » dans le village de Egnabi, Komo, Bessie, Demeyong et Batekok.

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi vous invite de ce fait, par le présent avis d'appel d'offres, à présenter votre offre technico-financière. Les détails techniques et spécifications pour chaque lot sont fournis en annexe « A » du présent avis d'appel d'offres.

Participation et origine :

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de chance à toutes les entreprises issues d'une liste restreinte et qui disposent d'une bonne surface financière. Disposant également de référence avérée d'une part dans le domaine Hydraulique avec la réalisation des travaux de réhabilitation des forages d'eau équipés des pompes électriques hybrides sur le territoire national congolais et/ou à l'international.

Financement :

Ce projet d'acquisition est financé par des différents bailleurs de fonds d'African Parks Networks pour la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi. Il convient donc que cette prestation se fera sous réserve de leur validation.

Processus de soumission et présentation d'offres :

1) Le présent avis d'appel d'offres est constitué des éléments principaux suivants :

- Description des besoins (Annexe A)
- Critères d'évaluation et/ou qualification

2) Présentation des offres

Il s'agit de deux lots consécutifs. Les entreprises sont invitées à soumissionner pour l'ensemble des lots, selon leurs capacités et leur intérêt. Les travaux seront planifiés de manière consécutive, tel que décrit dans le calendrier des travaux ci-dessous.

En réponse au présent appel d'offres, les entreprises produiront deux documents distincts en un seul pli fermé :

- Offre Technique accompagnée d'un planning d'exécution des travaux illustrant la méthodologie du travail à adopter.
- Offre Commerciale financière

La préparation et le dépôt des offres se feront conformément aux dispositions du présent appel d'offres et des instructions aux soumissionnaires donnés dans le dossier d'appel d'offres.

3) Constitution du dossier de soumission

En plus de leurs offres techniques et financières, les soumissionnaires devront fournir :

- Les références des organisations clientes sur le territoire congolais et/ou international.
- Les contrats/bons de commande d'exécution des forages auprès d'autres organisations au cours des trois dernières années.
- Les documents attestant de l'origine, la provenance des équipements livrés à date auprès d'autres organisation (justificatifs de livraison BL, FOB etc. du fabricant ou de son/ses représentants officiels).
- Certificat de bonne vie de mœurs (casier judiciaire).
- Copies des documents légaux, du représentant et/ou de l'établissement/société :

- RCCM
- Attestation immatriculation et quitus CNSS
- NIU
- Patente année en cours
- SCIET et SCIEN

Lieu :

Dans le cadre de ces travaux, dix forages réalisés dans le cadre du projet Eau pour tous seront réhabilités par la fondation Odzala-kokoua-Lossi dans les villages riverains du parc notamment Egnabi, Seka, Moyoye, Lango, Komo, Boutazab, Biessie, Bessie, Batekok et Demeyong dans le district de Mokeko et Sembé dans le département de la Sangha.

Calendrier des travaux :

En termes de délais, la réhabilitation de tous les points d'eau est la priorité, toutes les réhabilitations de ces forages doivent être terminés dans un délai de 47 jours dont sept (07) dédiés aux travaux de diagnostics des puits et les trente jours pour boucler avec les travaux de réhabilitation à compter de la date de la signature des contrats par les deux parties (La FOKL et le prestataire).

Un rapport doit être fourni de fin de chaque réalisation accompagnée d'un bon de réception des travaux. La réception de ce rapport sera une condition de paiement de la dernière tranche du montant de contrat.

Communication, dépôt des offres et date limite :

Toutes les questions concernant cet appel d'offres et les dossiers doivent être adressées par courrier électronique au Responsable des achats da.odzala@africanparks.org avec en copie; la Responsable des Opérations Edwin HOSKYNS edwinh@africanparks.org; Assistant responsable des Opération Hippolyte IBATA

hippolytei@africanparks.org; le Responsable du développement des infrastructures Jeorcla NKOUKA jeorclan@africanparks.org le Directeur Administration et Finance (le DAF) Venant MUHAHIMANA venantm@africanparks.org et à l'Assistant Exécutif Sean Ross seanr@africanparks.org.

A défaut de la possibilité d'envoi électronique du présent dossier d'appel d'offre, une copie de cet appel d'offre peut être déposée au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à Brazzaville :

Fondation Odzala-Kokoua-Lossi
188bis Avenue Cardinal Emile Biayenda BP 62 Brazzaville / République du Congo

Votre offre doit être reçue sous pli fermé dans une enveloppe sans votre identité apparente. Tout signe, sceau ou marque relevant de votre identité sur l'enveloppe entraînera l'exclusion de votre offre.

Ne doit apparaître sur l'enveloppe que la référence de l'appel d'offre ci-dessous :

Réf appel d'offre : N° A0003 / Fondation Odzala-Kokoua-Lossi / 05-08-2024 Travaux de Réalisation de Forages avec mention « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les candidats qui souhaitent participer à cet appel d'offres, devront nous faire parvenir leur dossier et offre de prix libellé en Franc CFA.

N.B : La date limite de dépôt des offres en hard copies est fixée au Lundi 09 Septembre 2024 à 12h00 au plus tard et celle d'envoi en soft copies est fixée au Samedi 24 Aout 2024 à 17h00 au plus tard.

Validité des offres :

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours après la date limite de remise des offres. Dans des cas exceptionnels, avant l'expiration de la période de validité des offres, la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi peut demander aux soumissionnaires une prolongation de cette période, qui ne peut toutefois excéder 30 jours.
 - Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer que leur offre est reçue par la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi aux dates et heures dues. Toute proposition reçue après la date et l'heure indiquées sera rejetée.
 - La soumission d'une proposition traduira le fait que le soumissionnaire s'est familiarisé avec toutes les conditions du dossier d'appel d'offres. Le soumissionnaire fournira tous les documents requis sous peine d'annulation de sa soumission.
- Modification et annulation de l'appel d'offres :
- La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent appel d'offres ou de ne pas donner suite à l'offre,
 - La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi peut jusqu'à la signature du contrat, soit annuler l'appel d'offre, soit annuler la procédure de mise en place du contrat sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation,
 - En cas d'annulation, tous les soumissionnaires sont avertis par écrit, dans les meilleurs délais des motifs d'annulation.

Evaluation des offres :

Les marchés sont subdivisés en deux lots consécutifs et les offres évaluées en deux étapes distinctes :

- L'évaluation technique et vérification de conformité : L'évaluation technique avec des critères spécifiques détaillés ci-dessous. Les entreprises sont invitées à fournir des informations complètes et détaillées pour chaque lot sur la base des critères techniques spécifiés. Les propositions techniques seront comparées aux critères cités dans le document. Toute non-conformité est un motif de disqualification. Une visite technique des équipements dans les locaux du soumissionnaire n'est donc pas exclue.
- L'évaluation financière : seules les soumissions techniquement conformes pourront participer à cette phase d'évaluation. L'évaluation financière est faite sur la base des critères financiers et des informations exigées dans le dossier de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères ci-dessous :

- Critères techniques conformément aux spécificités techniques attendues.
- Critères financiers conformément aux spécificités suivantes : prix unitaire par item, conditions de paiement proposées par le soumissionnaire etc.
- Le mode d'évaluation retenu est l'évaluation technico-financière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERES	NOTE MAXI
Expérience et Capacités Techniques	• 35%
Qualité des équipements	• 30%
Plan de Travail et Méthodologie	• 20%
Qualité et Durabilité des Travaux	• 10%
Impact Social et Communautaire	• 5%

Le Responsable des Opérations

Edwin HOSKYNS

Le Directeur du Parc

Jean-Yves KOUMPOGUE

FONDS D'APPUI À LA MOBILITÉ ARTISTIQUE MASA 2024

La Cie N'zonzi parmi les bénéficiaires

Dans un communiqué publié le 5 août, le Marché des arts du spectacle africain d'Abidjan (Masa) a révélé les bénéficiaires du Fonds d'appui à la mobilité artistique pour cette année.

Parmi les disciplines bénéficiaires du Fonds d'appui à la mobilité artistique Masa 2024, le conte et le théâtre représentent une part significative. Ces formes artistiques profondément enracinées dans les traditions orales et scéniques africaines ont captivé l'attention du jury. Les groupes de conte sélectionnés sont la « Cie N'zonzi » de la République du Congo et « Rebecca Kompaore » de la Côte d'Ivoire. S'agissant des troupes de théâtre, on note « AW Jigi Art » du Mali, « Théâtre au compteur » du Bénin et « Cie Kandima » du Burkina Faso.

La Cie N'zonzi, en français « porte-parole », a été créée en 2004 par le conteur congolais Jules Ferry Moussoki Mitchum, médaillé d'or à la VIII édition des Jeux de la Francophonie 2017 d'Abidjan, directeur artistique des « Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage » ainsi que du « Soir au mbongui ». Cette compagnie allie le conte et le théâtre pour les petits et les



Le conteur congolais Jules Ferry Moussoki Mitchum, directeur de la Cie N'zonzi/DR

grands. En dehors de Jules Ferry, la Cie N'zonzi regroupe d'autres artistes talentueux comme Alexandre Mikouiza alias Muleck (danseur, chorégraphe, comédien, percussionniste et conteur) et Zouber Aidara (marionnettiste burkinabé), avec lesquels il anime l'heure du conte à l'Institut français du Congo à travers des histoires fascinantes en vue de faire découvrir au public le plaisir de la littérature orale et de la lecture.

Ce fonds, financé par l'Institut français de Paris dans le cadre du programme Fonds équipe France (FEF Création Africa), soutient la mobilité des artistes africains et permettra aux troupes sélectionnées de présenter leurs créations sur diverses scènes. « Le Masa avait lancé ce fonds pour faciliter la circulation des artistes et des créations scéniques sur le continent africain. Ce fonds peut couvrir jusqu'à 50 % des coûts de voyage pour les groupes artistiques programmés au Masa, sous

réserve de fonds disponibles », précisent les organisateurs.

Aussi, grâce à cet appui financier, les troupes sélectionnées auront l'opportunité de participer à des tournées, d'échanger avec d'autres cultures et de présenter le dynamisme de la scène artistique africaine à l'échelle mondiale. « La direction générale du Masa a exprimé sa gratitude envers les membres du Comité de sélection pour leur rigueur et leur professionnalisme, tout en félicitant chaleureusement les groupes retenus. Elle les invite à préparer leurs projets de tournées afin d'assurer la réussite de cette belle opportunité », peut-on lire dans ce communiqué du Masa.

Notons que le programme Création Africa est soutenu par le FEF Création du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, avec un budget de 3,4 millions d'euros. Ce programme est mis en œuvre sur une période de seize mois, allant de septembre 2023 à décembre 2024.

Merveille Jessica Atipo

ANNEXE A

Pour vous orienter et vous donner un ordre de grandeur, en « annexe A » la description des besoins avec les quantités approximatives.

N.B : Les marques et spécifications des kits à mettre en place peuvent être remplacées par d'autres marques équivalentes en raison de la disponibilité dans le marché local mais sous validation du responsable des infrastructures.

Projet	Détails	Quantité
Lot 1 : Réhabilitation de cinq forages du projet « Eau pour tous ».	<p>Lieu : Lango, Seka, Biessie, Boutazab et Moyoye dans le district de Mokeko et Sembé, Egnabi, Komo, Bessie, Demeyong et Batekok.</p> <p>Lieu : Lango, Seka, Biessie, Boutazab et Moyoye dans le district de Mokeko et Sembé, Egnabi, Komo, Bessie, Demeyong et Batekok.</p> <p>Spécifications techniques du diagnostic identiques aux dix (10) forages :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire les essais de débit à l'aide d'une pompe slim afin de déterminer l'état du forage à réhabiliter en terme ; 2. Sortir la pompe solaire se trouvant dans le forage à réhabiliter s'il y en a encore pour des essais de pompage afin de voir si elle peut toujours être fonctionnelle ; 3. Inspecter autour du forage pour nous garantir de la sécurité du forage ; 4. Inspecter tous les kits solaire (panneaux) si toujours disponible sur site afin de se rassurer de leur fonctionnement ; 5. Se rassurer de l'état des kits de plomberie dans le cadre de l'adduction en eau du forage à réhabiliter 6- Faire une inspection du site en matière d'hygiène au autour du forage ; 7. Se rassurer de l'état des cuves d'adduction en eau sur tous les sites des forages à réhabiliter dans chaque village concerné. <p>NB : Après diagnostic des forages à réhabiliter vue la durée des forages à réhabiliter, nous recommandant l'opération du soufflage de chaque forage afin de garantir la durée de fonctionnement et la qualité d'eau des forages à réhabiliter.</p> <p>Spécifications techniques identiques aux dix (10) forages après diagnostic</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Souffler chaque forage après diagnostic pour le bon fonctionnement du forage à long terme ; 2- Changer la pompe solaire si l'ancienne est défectueuse en mettant en place une nouvelle pompe solaire marque Lorentz 1800 W avec contrôleur PS 1800W ou son équivalence. 3. Réhabiliter ou remplacer tous les kits de plomberie défectueux (robinets, tuyaux et autres). 4. Traitement du puits après soufflage ; 5. Le matériel solaire (panneaux et autres) devra être d'une marque de qualité réputée telle que Victron ou similaire (vous devrez fournir la fiche technique) 6. Faire les essais de Pompage afin de déterminer la productivité et sa capacité à répondre aux besoins de la communauté dans chaque village. <p>NB : l'entreprise sélectionnée effectuera la mission du diagnostic avec les techniciens de la Fondation Odzala-kokoua-Lossi</p>	10
Identique au Lot2		

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Gampika Niemet Sylvère Landry. Je souhaiterais être désormais appelé Nzegui Mamfoumbi Sylvère Landry. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°03 MISSION D'UN COORDONNATEUR

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'amélioration du service d'électricité (PASEL) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Mission d'un Coordonnateur.

2. Les services au titre de cette mission se résument globalement comme suit :

Sous l'autorité du Ministre de l'énergie et de l'hydraulique et la supervision du Comité de Pilotage du projet, le Coordonnateur du PASEL est responsable de la gestion du projet dans son ensemble, c'est-à-dire des activités sur le plan technique, administratif, fiduciaire et de la gestion des ressources humaines, y compris la passation des marchés.

Il est le principal interlocuteur avec les Responsables du projet au niveau de la Banque mondiale (bailleur du Projet). Il est responsable des relations avec les institutions et administrations publiques, ainsi qu'avec les autres partenaires du pays. Il est globalement responsable du bon fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et de l'état d'avancement des activités du projet.

3. Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services pour cette mission.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

-Une lettre de motivation ;

-Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

-Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

-Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

-Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances dont les conclusions seront discutées entre le gouvernement et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

6. Profil du poste

Le coordonnateur devra disposer des qualifications suivantes :

-avoir un diplôme universitaire d'un niveau

minimum de Master 2 (Bac+ 5) en gestion de projets, sciences humaines, sciences économiques, administration publique, administration des affaires, travail social ou disciplines apparentées ;

-avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans.

-avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans la conduite de projets industriels, d'envergure nationale ou internationale, en lien avec les infrastructures, l'électricité, les énergies ou tout autre domaine connexe ;

-avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel et Power Point, gestion des e-mail) ;

-avoir de bonnes capacités de communication verbales et écrites, d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

-présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur et d'honnêteté morale ;

-avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;

-avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel, socio-économique et environnemental et social de la République du Congo serait un atout ;

-avoir une expérience professionnelle dans au moins 2 projets de développement serait un atout ;

-sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment

de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

-les candidatures féminines sont encouragées ;

-les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, ne sont pas autorisées.

7. La sélection du Candidat se fera par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse postale suivante : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 09 septembre 2024 à 15 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 27/08/2024

La Coordonnatrice du PANC

NÉCROLOGIE

Messieurs Marcel Koumba, Auguste Ibovi, Guy Léon Ibovi et Mme Jeanne Ibovi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, Lionel Emmanuel Koumba, en service à la clinique Guenin, survenu le 17 août à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°22 de la rue Mboui, derrière le Comus de Moukondo, avenue des pylônes (3^e pylône).

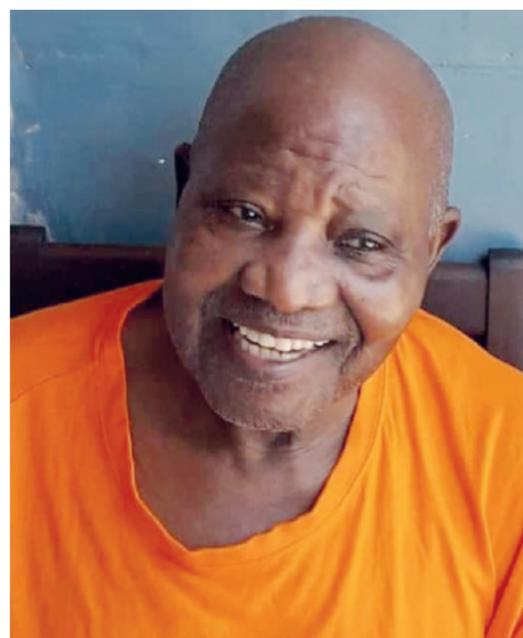
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Mouanda (Christian, Destin, Silvère, Borel, Annick et Farlene) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Michel Mouanda, survenu le 19 août 2024, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°29 de la rue Konda à Ouenzé, vers l'avenue Boueta-Mbongo.

L'inhumation est prévue pour ce 29 août, au cimetière privé Cité du ciel à Kintélé.



Mrs Ongoka Pascal, Ondzela Guy Marcel et les enfants Oboa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances des villages Foura, Otongo (district de Boundji), Pointe-Noire, Owando, Bangui (RCA), de Paris et des États-Unis, le décès de leur fils, frère, oncle, père et grand-père, Henri Camille Oboa, ancien directeur commercial de la société Hydro-Congo à la retraite, survenu le vendredi 23 août 2024 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

Le deuil se tient au N°59, rue Bayas à Poto-Poto.

Le jour de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.



Le collectif des anciens agents des Boissons africaines de Brazzaville (BAB) informe les parents, amis et connaissances du décès de Mme Prudence Okouo Libelia, alias La Pruda, survenu le 17 août 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n° 19 de la rue Djoueké, à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

FOIRE INTERNATIONALE DE MADINGO-KAYES

La troisième édition s'est achevée

Organisée par l'association les Amis de l'Afrique francophone (Amaf), la troisième édition de la foire internationale de Madingo-kayes a pris fin le 27 août au complexe sportif de Pointe-Noire. Cette activité a mis en exergue le savoir-faire des artisans de l'Afrique du centre et de l'Ouest.

Tenue sur le thème « L'Afrique un réservoir de compétences, sauvegardons et valorisons nos cultures, consommons les produits du terroir », la troisième édition de la foire internationale de Madingo-Kayes a servi de vitrine pour le savoir-faire africain. Elle a regroupé de nombreux artisans talentueux venus de plusieurs pays d'Afrique comme le Cameroun, le Bénin, le Gabon, le Ghana et bien d'autres pour faire triompher le savoir-faire africain à travers différentes créations (sac, vêtements, bijoux, etc.).

Pendant plus de deux semaines, l'esplanade du complexe sportif de Pointe-Noire a été, d'une part, un centre d'exposition des richesses de l'artisanat africain et local et, d'autre part, un lieu de partage d'expérience mais également de réflexions sur les moyens de valoriser le savoir-faire africain.

Il est clair qu'à travers l'artisanat, l'on découvre le savoir-faire traditionnel qui met à jour la beauté des us et coutumes du



Quelques articles exposés à la foire internationale de Madingo-Kayes/DR

continent. En visitant cette foire il y a quelques jours, la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a

été émue de constater, par exemple, ce savoir-faire par la création des sacs macramés faits avec des fils de coton et de nylon, des chemises confec-

nées avec des pagens locaux, des robes tissées, des sandales faites à la main, des bijoux et bien d'autres. « C'est une foire que nous voulons annuelle

et pour laquelle le ministère des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat a signé un partenariat avec l'association Amaf qui mobilise des artisans de qualité et qui a des partenariats forts dans plusieurs pays africains. Les produits que nous voyons ici nous rassurent de ce que nous pouvons, en réalité, sainement et sereinement consommer africain. Il y a des produits qui nous exemptent dorénavant d'importer des pays autres qu'africains», a dit la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Il sied d'indiquer que dans un mélange de couleurs et d'idées créatives, la foire internationale de Madingo-Kayes a été un événement incontournable où l'artisanat africain a brillé de mille feux. Cet événement qui se veut annuel marque une nouvelle étape dans la promotion des talents et des produits africains tout en renforçant les liens entre les cultures.

Hugues Prosper Mabonzo

LECTURE PUBLIQUE

L'espace culturel Kintuari de Foucks ouvre sa bibliothèque

Depuis le début du mois d'août, la bibliothèque de l'espace culturel Kintuari est accessible au public qui a l'occasion d'apprécier et de se servir de son fonds documentaire riche et varié.

Installée dans la salle culturelle Picon, la bibliothèque de l'espace Kintuari offre au public une variété d'ouvrages: romans, livres de contes, ouvrages d'auteurs congolais et étrangers, dictionnaires en plusieurs langues, des bandes dessinées pour enfants, sans oublier des manuels pédagogiques et éducatifs français, des jeux de lettres, mots croisés, scrabble, coloriages... Une bibliothécaire est au service de toutes les personnes qui fréquentent la salle. Ce lieu de lecture et de recherche manquait tant aux habitants du quartier Foucks situé dans le 2e arrondissement Mvou-Mvou.

A travers l'ouverture de sa bibliothèque, l'espace culturel Kintuari que dirige Simon

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DANS LA SALLE CULTURELLE PICON



Jagger Kimpouni accomplit ainsi son devoir de participer à la promotion et à l'écllosion de l'art et de la culture au Congo. C'est un espace équipé d'un local polyvalent dédié aux réunions, expositions, formations ou toute autre activité en salle. Grâce à Brigitte Lavaleur, sa repré-

sentante en France, l'espace initie aussi des expositions et plusieurs autres manifestations culturelles dans ce pays et dans d'autres localités de l'Occident.

Son Site Internet : <https://espaceculturelkintuari.wordpress.com>

Hervé Brice Mampouya

OCEANEERING SERVICES OVERSEAS LIMITED (Succursale en République du Congo) 280 Bishopsgate, London, EC2M 4 RB

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société OCEANEERING SERVICES OVERSEAS LIMITED du 23 septembre 2020, dûment enregistrées le 24 septembre 2020 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n° 181/19, folio 5082, il a été décidé de remplacer le représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, Monsieur Wayne Richard MORGAN, par Monsieur Eric Stephen SMITH. La succursale est immatriculée depuis le 13 octobre 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B21-00340 et dont l'adresse au Congo est située au 88 avenue du Général de Gaulle s/c PricewaterhouseCoopers Tax and Legal, BP: 1306, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 02 octobre 2020 sous le n° CG-PNR-01-2020-B-00340.

Pour avis,
Le conseil d'administration

COOPÉRATION MÉDIATIQUE

Le Congo et la Chine liés par un accord de partenariat

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, en marge de la 6^e édition du Forum sur la coopération médiatique Chine-Afrique, a signé un accord de partenariat avec la ministre de la Radio et de la Télévision nationale de Chine, Cao Shumin.

Jugé solide et de confiance par la partie congolaise, l'accord de coopération entre les deux pays inclut la formation, les échanges et le développement de l'audiovisuel en ligne. « Nous avons signé un accord de coopération globale sur les questions de la radio, de la télévision et de l'audiovisuel en ligne. Cet accord nous permettra de trouver quelques solutions pour des questions de formation et d'augmentation des capacités de nos journalistes et techniciens, des questions d'équipements et d'infrastructures... puisque comme vous le savez, un complexe aussi moderne que le Centre national de radio et télévision nécessite quelques maintenances », a expliqué le ministre congolais.

Selon Thierry Lézin Mougalla, cet accord va ouvrir à l'avenir des réflexions sur les questions de l'intégration de plus en plus poussée de l'intelligence artificielle générative dans la fabrication de l'information et la production des médias. Donc, il y a là un enjeu sur lequel le Congo va travailler avec la partie chinoise. « Il y a également une question qui nous tient à cœur; celle des fake news et il y a quelques entreprises chinoises qui, semble-t-il, ont développé des solutions. Nous serons curieux, dans le cadre de l'application de cet accord, d'explorer ces solutions avec la



Les ministres de la Communication pendant le forum DR

partie chinoise », a-t-il annoncé. Le ministre a précisé que la Chine est un partenaire habituel qui fournit au Congo des contenus et lui permet la diffusion en interne des principaux médias chinois.

À la tête de la délégation des ministres de la Communication du Gabon, de la Zambie, de la Guinée, de la Centrafrique, du Burundi, des Comores, de la Somalie, de la Gambie, de l'Angola et du Zimbabwe, le ministre Thierry Mougalla et ses collègues ont visité le centre névralgique du pouvoir chinois. Là-bas, ils ont rencontré le membre du bureau politique, ministre du département de la propagande du Comité central du Parti communiste chinois, Li Shulei. Ils ont fait le

tour d'horizon des grandes questions du secteur de la communication au menu du forum de haut niveau sur la coopération Chine-Afrique.

Construire un avenir commun

S'exprimant à l'ouverture de la 6^e édition du Forum sur la coopération des médias sino-africains et dialogue de haut niveau des think-tanks, le ministre congolais a rappelé que la coopération médiatique Afrique-Chine est une réalité visible et quotidienne dans leurs différents Etats. Selon Thierry Lézin Mougalla, cette coopération est également à l'œuvre dans la formation des professionnels de la communi-

cation et des médias ainsi que dans l'implémentation des nouvelles technologies de l'information dans leurs pays respectifs. « Il est nécessaire que l'information soit l'œuvre des professionnels afin qu'elle soit partagée pour permettre d'éclairer les citoyens et les dirigeants, et aider à mieux prendre en main les défis du présent et du futur en vue de construire un avenir en commun et assuré », a-t-il déclaré, se félicitant de l'appui de la Chine à l'Afrique.

Au nom des pays africains présents à ce forum, le ministre congolais a indiqué que les médias sont les éveilleurs de conscience et des guides pour le citoyen. Ils participent de ce fait, a-t-il dit, au

développement de beaux réflexes moraux et intellectuels, pour la culture de paix, la protection et la préservation de l'environnement, ainsi que l'assainissement du cadre de vie. Pour le Sud global, il apparaît primordial, a-t-il rappelé, de renforcer la coopération entre les Etats dans les domaines de la communication et des médias pour écrire leur histoire au quotidien avec des mots, la sensibilité et la culture qui leur sont propres. « Nous avons, au cours de ce forum, réfléchi sur les questions d'intelligence artificielle, les questions de la nécessité d'écrire notre histoire commune. Nous réfléchissons aussi à un cadre rénové de coopération entre la Chine et chacun des pays africains. Le Congo peut témoigner de la vitalité de cette coopération. Nous avons à Brazzaville un certain nombre d'équipements, d'infrastructures qui ont été installés par la Chine. Le projet d'installation de la télévision numérique terrestre est en cours. Ce grand moment consacre la mise en place d'une sorte de coalition du Sud global, notamment de l'Afrique et de la Chine en matière de gestion des médias et des flux médiatiques sur le plan technique comme sur le plan informationnel », a conclu Thierry Lézin Mougalla, faisant le point avec la presse nationale.

Parfait Wilfried Douniama

2^e ÉDITION DE LA FIAC

Les artisans se donnent rendez-vous dans deux ans

La deuxième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) a officiellement fermé ses portes le 28 août, à Brazzaville. Les artisans, venus de vingt-neuf pays, continueront à faire de ce secteur un levier de création d'emploi et de richesse en attendant de se retrouver à la troisième édition dans deux ans.

Du 13 au 28 août, la Fiac s'est tenue sur le thème « La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives ». Faisant le bilan chiffré de ce deuxième rendez-vous artisanal continental, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué : « La Fiac, c'est 75 818 visiteurs ; un chiffre d'affaires de 205 millions FCFA ; 202 stands ; 29 pays représentés. Un taux de satisfaction de plus de 55,8%, selon les sondages recueillis auprès des artisans et visiteurs », en présence de ses collègues chargés de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, et de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Moutou.

Les lauréats récompensés

Les artisans, pays et départe-

ments du Congo qui se sont distingués ont reçu des prix à l'issue de cette deuxième édition de la Fiac. Le prix de meilleur département a été décerné aux Plateaux. Celui du pays d'honneur au Cameroun tandis que le Mali a décroché le prix du meilleur stand. Gloire Baloungama a été sacré meilleur jeune artisan avec un accompagnement de la banque Crédit du Congo pendant une année. Le prix du meilleur artisan est revenu à Kadidiatou Touré du Burkina Faso. Joséphine Madiela a reçu le prix de meilleure œuvre artisanale.

La Fiac, rendez-vous d'affaires en terre congolaise des artisans africains, a permis de mettre en lumière le savoir-faire de ces derniers avec des œuvres à même de contribuer au développement du continent dans différents domaines de l'artisanat. Des journées portes ouvertes, des expo-



Les artisans ayant remporté les prix en compagnie des membres du gouvernement / Adiac

sitions, des ventes de produits, des ateliers thématiques, des rencontres B to B ont ponctué cette édition sanctionnée, entre autres, par la vente aux enchères en présence des membres du

gouvernement, des diplomates et bien d'autres partenaires. « Vous avez accepté de préfinancer vos prestations pour servir le rayonnement de l'artisanat africain. Je vous invite à maintenir le cap

de l'amélioration continue que nous avons amorcé ensemble », a conclu la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, s'adressant aux artisans.

Rominique Makaya